unef
le syndicat étudiant
& associations étudiantes

Depuis deux ans, vos élus ont obtenu :

unefbordeaux@gmail.com - bordeaux.unef.fr - Tel : 06 76 02 36 41

Notre bilan **En 2010, lors des précédentes élections étudiantes , vous avez fait majoritairement confiance aux élus « UNEF et associations étudiantes ». Forts de cette légitimité, vos élus se sont battus dans les conseils pour maintenir les acquis et obtenir de nouveaux droits. La lutte contre l'échec et la précarité ont été les deux priorités de notre mandat. Nous avons réussi à maintenir nos droits étudiants comme la compensation annuelle des notes qui permet de prendre en compte la progression pédagogique sur toute l'année. Nous avons empêché l'instauration de notes éliminatoire qui restreignaient l'accès aux rattrapages pour les étudiants ayant échoués à leurs partiels. Enfin, afin de lutter contre la précarité, l'UNEF a obtenu la mise en place d'un 10ème mois de bourse complet dès la rentrée et a accompagné les étudiants les plus précaires dans leurs démarches pour se faire exonérer des frais d'inscriptions ou pour obtenir des aides d'urgences. L'UNEF a aussi mis en place une bourse aux livres pour avoir accès aux livres à prix réduit..**
Retour sur deux ans de combat pour défendre nos droits !

1 La défense de nos droits !

L'année dernière, l'université a tentée d'instaurer une réforme des règlementations d'examens et du calendrier universitaire. Celle-ci prévoyait, entre autre, le passage de 12 semaines de cours à 16 semaines. La principale conséquence **était la suppression des rattrapages**. La réforme prévoyait aussi la **suppression de la compensation annuelle et de la mise en place de notes éliminatoires.**

Alors qu'un étudiant sur deux est obligé de se salarier pour financer ses études, cette réforme aurait pénalisée les étudiants les plus en difficultés et aurait été une véritable sélection sociale des étudiants.
A l'UNEF nous pensons que les examens doivent être un véritable moyen de progression des étudiants et non pas une sanction. C'est pourquoi grâce au travail des élus UNEF dans les conseils et à a mobilisation des étudiants, **cette réforme a été rejetée.**
Mais l'échec dans les premiers cycles universitaires reste encore très important

2 L'aide de nombreux étudiants

Aujourd'hui la précarité étudiante est grandissante. Avec 2 étudiants sur 3 exclus du système de bourses et 1 étudiant sur 2 obligé de se salarié pour financer ses études, il est de plus en plus dur de pouvoir faire face au quotidien. Pour combattre cette situation, les élus UNEF ont obtenus des **exonérations de frais d'inscriptions** ou des **aides d'urgence du CROUS** pour de nombreux étudiants.

3 La bourse aux livres

Cette année encore le cout de la rentrée a augmenté de 4,1 %. Pour aider les étudiants à faire face aux frais de rentrée, l'UNEF organise tous les ans une bourse aux livres qui te permet d'acheter des livres moins cher en début d'année ou de revendre les vieux livres dont tu n'a plus besoin.

Dernière minute : un 10ème mois de bourse !
Face à la précarité étudiante, l'UNEF a obtenu la création d'un **10ème mois de bourse** complet cette année. Après 6 années de bataille et de mobilisation, les étudiants boursiers recevront entre **160 et 460 euros** supplémentaires à la rentrée.

Le cadrage national des règles d'examens en licence

L'UNEF a obtenu en cette rentrée l'harmonisation par le haut des règlements d'examens dans l'ensemble des universités afin d'interdire les règlements d'examens anti-pédagogiques comme les notes éliminatoires et garantir l'égalité entre tous les étudiants (généralisation de la compensation annuelle, droit au rattrapages pour tous).
Cela veut dire qu'un certain nombre de droits menacés l'année dernière par la réforme des règlementations d'examens sont aujourd'hui garantis par la loi.
Cette victoire fait suite à des années de bataille dans l'ensemble des universités de France ayant aboutis à de nombreuses victoires locales.

La nouvelle université de Bordeaux

Les universités de Bordeaux 1,2,4 Sc Po et l'IPB sont engagés dans un processus de fusion dans le but de créer **une université unique d'ici 2014**. Sous la pression des étudiants et des élus UNEF, **Bordeaux 3 est restée hors de ce processus.** En effet cette nouvelle université pose de nombreux problèmes structurels. L'absence de règles de répartition budgétaire interne rend possible le **transfert de financements des filières de sciences humaines vers des filières plus « attractives ».**

Les règlementations d'examens sont aujourd'hui différentes d'une université à l'autre. Or le risque est grand de voir **des droits présents dans certaines universités disparaitre** lors de la fusion. Par exemple a Bordeaux 1, les étudiants n'ont pas de rattrapages en première année.

Mais surtout la fusion se fera sous statut dérogatoire de Grand Etablissement. Concrètement cela veut dire que la nouvelle université de Bordeaux pourra mettre en place **une sélection à l'entrée de l'université ou encore augmenter les frais d'inscriptions.**

Le manque de cours d'anglais en LEA

Cette rentrée, les étudiants en LEA à l'université Bordeaux 3 ont eut la curieuse surprise de constater une **diminution drastique de leur nombre d'heure de cours d'anglais**. Les étudiants qui avaient environ six heures d'anglais hebdomadaires n'en avaient plus que deux en début d'année. C'est moins que dans certaines autres filières de l'université qui ne sont pourtant pas des filières de langue. A travers la diminution d'heures de cours, on a donc une véritable attaque contre le service public d'enseignement supérieur, incapable d'assurer des enseignements de qualité pour tous.

Cette situation provient en grande partie des difficultés financières croissantes de l'université Bordeaux 3, qui l'oblige à fonctionner avec le minimum d'enseignants, associé à des erreurs manifestes de gestion. La mobilisation des étudiants et le travail des élus UNEF a permis de palier temporairement à ce manque d'enseignants et on a assisté a une **augmentation du nombre d'heures de cours d'anglais au début du second semestre** qui reste quand même bien inférieur à ce qui était prévu en début d'année.

Élections : mode d'emploi - Élections : mode d'emploi

A Bordeaux 3, on vote le 7 et 8 mars

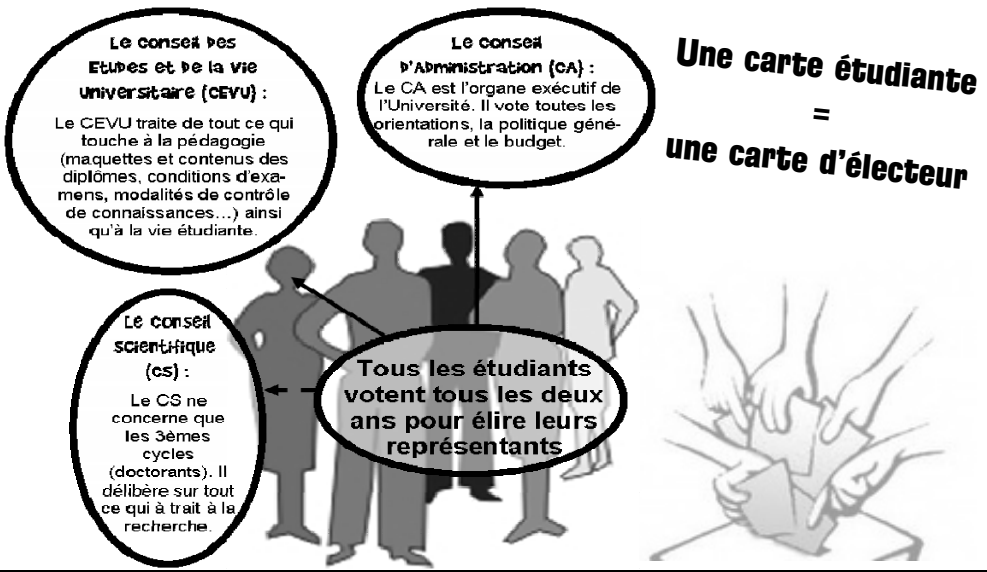
Le conseil des Etudes et de la vie universitaire (CEVU) :
Le CEVU traite de tout ce qui touche à la pédagogie (maquettes et contenus des diplômes, conditions d'examens, modalités de contrôle de connaissances...) ainsi qu'à la vie étudiante.
Le conseil d'Administration (CA) :
Le CA est l'organe exécutif de l'Université. Il vote toutes les orientations, la politique générale et le budget.
Une carte étudiante = une carte d'électeur
Le conseil scientifique (CS) :
Le CS ne concerne que les 3èmes cycles (doctorants). Il délibère sur tout ce qui à trait à la recherche.
Tous les étudiants votent tous les deux ans pour élire leurs représentants

Ce que nous avons fait hier est la garantie de ce que nous ferons demain, continuons pour gagner de nouveaux droits

- **Je souhaite participer à la campagne électorale de l'UNEF.**
- **Je souhaite adhérer à l'UNEF (Joindre un chèque de 20€).**

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

CP _____ **VILLE** _____

TEL _____ **UNIV** _____

MAIL _____

Coupon à renvoyer à UNEF—Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 33607 Pessac Cedex

unef
le syndicat étudiant

Qu'est ce que l'UNEF ?

Premier syndicat étudiant, l'Union Nationale des Étudiants de France **existe dans toutes les universités** de France.

Indépendante des administrations, des gouvernements, comme des partis politiques, l'UNEF se bat pour faire entendre aux pouvoirs publics **l'aspiration des jeunes à l'autonomie.**

Présents au quotidien, les élus et militants de l'UNEF **défendent** chaque année plusieurs milliers d'étudiants (inscriptions, examens, carte de séjour).

Parce que la place de l'éducation détermine l'avenir de la société, l'UNEF se bat pour permettre **l'accès et la réussite de tous à l'université.**

Voter « UNEF et associations étudiantes », c'est **choisir la liste qui défendra nos droits et en gagnera de nouveaux !**